

**Procès-verbal de la Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 21 juin 2017 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.**

**Sont présents :**

Monsieur le conseiller Gilles Labelle  
Monsieur le conseiller Réjean Hardy  
Madame la conseillère Denise Soucy  
Monsieur le conseiller François Lafrenière  
Madame la conseillère Françoise Lafrenière

**Est absente :**

Madame la conseillère Pauline Sauvé

**Sont aussi présents :**

Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier Yvon Blanchard  
Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand

**Citoyenne**

Madame Charlie-Ann Dubeau

---

**Ouverture de la séance par le maire**

---

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

---

**2017-06-216 Adoption de l'ordre du jour**

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**2017-06-217 Acquittement de la facture du fournisseur Les Entreprises Jacques Brisebois Ltée pour l'achat et la vente de gravier**

---

**Considérant** la recommandation formulée par le directeur général quant à la conformité du dossier de l'entrepreneur mentionné en rubrique et qu'il suggère de régulariser ce dossier pour les abrasifs 2017-2018.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu d'acquitter la facture du fournisseur Les Entreprises Jacques Brisebois Ltée pour l'achat et la vente de gravier au montant de 24 317.21 \$, à partir du poste budgétaire # 02-33000-622.

Le président demande le vote.

**Pour :** Monsieur le conseiller François Lafrenière, Madame la conseillère Denise Soucy et Madame la conseillère Françoise Lafrenière.

**Contre :** Monsieur le conseiller Gilles Labelle et Monsieur le conseiller Réjean Hardy.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

---

**Note au procès-verbal**

---

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront notés par le secrétaire d'assemblée et déposés au dossier de la séance.

---

---

**2017-06-218      Clôture de la séance**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à \_\_\_\_\_.

---

Gary Lachapelle, Maire

---

Yvon Blanchard, Secrétaire-trésorier